

Dans *La République du Centre* de ce mardi 4 septembre, Stéphane Bern déclare : « *Au Parlement, les élus ont eu gain de cause contre les architectes des bâtiments de France et ils ont voté d'une seule voix pour la loi ELAN.* »

Je tiens à m'inscrire en faux contre cette déclaration. En effet, la suppression de l'avis conforme des architectes des bâtiments de France dans plusieurs circonstances importantes n'a été adoptée au Sénat que par cinq voix de majorité ! J'étais intervenu avec beaucoup de force contre cette disposition qui porte grandement atteinte à notre patrimoine que Stéphane Bern défend avec beaucoup de conviction.

De même, avec d'autres, je me suis opposé à la très grande restriction du rôle des architectes pour la construction des logements sociaux, à la mise en cause des concours d'architecture et de l'égal accès des différents opérateurs aux marchés publics.

Avec d'autres, j'ai regretté que la ministre de la Culture ne participe nullement aux débats où elle aurait pu et dû défendre les architectes et l'architecture.

Au total, si la loi ELAN a été majoritairement votée, un nombre significatif de parlementaires s'y sont opposés, tant à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat.

Mais ce n'est pas tout, puisque la loi n'est pas définitivement adoptée. Il y a encore la commission mixte paritaire et les dernières lectures.

Je veux espérer que ce sera l'occasion d'un sursaut en faveur de l'architecture et du patrimoine. En tout cas, je ne manquerai pas de m'exprimer en ce sens !

Jean-Pierre Sueur